

Notre hebdomadaire est habilité à publier  
des annonces judiciaires et légales en 2019  
dans le département de la Moselle (arrêté préfectoral).  
L'unité ministérielle a fixé à 1,82 euros HT le prix du mm/colonne.

# ANNONCES

## COMMUNE DE LOMMERANGE

### Arrêté de mise à l'enquête publique du projet de révision de carte communale

Par arrêté n° 2019-06 du 27 août 2019,  
Le Maire de LOMMERANGE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le pro-  
jet de révision de la carte communale.  
A cet effet,  
M. Jean Michel THIRIET, domicilié 15, rue Joffre, 57300 HAGONDANGE, Ingénieur re-  
traité, a été désigné, comme commissaire-enquêteur par la présidente du Tribunal ad-  
ministratif de Strasbourg.  
L'enquête se déroulera en mairie du **vendredi 20 septembre 2019 au samedi 19 oc-  
tobre 2019** aux jours et heures d'ouverture.  
Le commissaire-enquêteur y recevra les personnes intéressées aux dates suivantes :  
Vendredi 20 septembre 2019 de 9h à 12h  
Samedi 27 octobre 2019 de 9h à 12h  
Samedi 19 octobre 2019 de 9h à 12h  
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de la carte communale  
pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie.  
Elles peuvent également être adressées par écrit à l'adresse suivante :  
Mairie de Lommerange, 14 rue du Maréchal Joffre, 57650 LOMMERANGE.  
Le 27 août 2019,  
Le Maire, René ANDRE

## COMMUNE DE THIEDING (57450)

### Avis d'enquête publique pour un projet de modification et de révision alléguée du plan local d'urbanisme

Par arrêté municipal du 9 août 2019, le Maire de THIEDING a ordonné l'ouverture de  
l'enquête publique conjointe sur le projet de modification numéro 5 et la révision alléguée  
numéro 2 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).  
A cet effet, M. Gilles FISCHER, Officier Supérieur de l'Armée de l'Air, a été désigné  
par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg comme commissaire-enquêteur.  
L'enquête publique se déroulera du **jeudi 5 septembre 2019 au lundi 7 octobre  
2019** en Mairie de Thieding aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux de la  
mairie hors samedis, dimanches et jours fériés.  
Le commissaire-enquêteur recevra dans la salle du conseil municipal aux dates sui-  
vantes :  
- Le jeudi 5 septembre 2019 de 16h00 à 18h00  
- Le lundi 19 septembre 2019 de 16h00 à 18h00  
- Le lundi 7 octobre 2019 de 16h00 à 18h00  
Pendant toute la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification et  
de révision alléguée pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en  
mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur Ti-  
huding à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.  
Les rapports et conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la dis-  
position du public dès qu'ils seront transmis en mairie.  
Date d'envoi à la publication le 2 septembre 2019.  
Le Maire, J.P. HILPERT

- 5107054 -  
**SCI BCE**  
Société civile immobilière  
Au capital de 100 euros

- 5107060 -  
Aux termes d'un acte sous seing privé  
en date du 14 août 2019 à SIERCK-LES-

- 5107063 -  
**SCP DUMUR MAAS  
GENY-LA ROCCA**  
4 rue des Compagnons  
ZAC Sébastopol  
BP 86124 - 57074 Metz cedex 03

### ACTIVE EUROL devenant ACTIVE CONCEPT INNOVATION

Société à responsabilité limitée  
au capital passant  
de 20.000 € à 51.180 €  
de 20.000 € à 51.180 €  
Séjour social : 3 rue du Chemin de Fer  
57300 MONDELANGE  
RCS THIONVILLE T1 484 071 535

Par décision du 23.11.2018, l'associé  
unique a décidé une augmentation du ca-  
pital social de 4.680 € par apports en nu-  
méraire, ce qui entraîne la publication des  
mentions suivantes :

Ancienne mention :  
Capital social : vingt mille euros  
(20.000 €)  
Nouvelle mention :  
Capital social : vingt-quatre mille six  
cent quatre-vingt euros (24.680 €)

Par décision du 30.12.2018, l'associé  
unique a décidé une augmentation du ca-  
pital social de 01.07.2019, l'associe  
unique a décidé une augmentation du ca-  
pital social de 18.500 € par apports en  
numéraire et un changement de dénomi-  
nation, ce qui entraîne la publication des  
mentions suivantes :

Ancienne mention :  
Capital social : trente-deux mille six  
cent quatre-vingt euros (32.680 €)  
Nouvelle mention :  
Capital social : cinquante et un mille  
six cent quatre-vingt euros (51.180 €)

Ancienne mention :  
Dénomination : ACTIVE EUROL  
Nouvelle mention :  
Dénomination : ACTIVE CONCEPT INNOVATION  
Pour avis, Maître OURLAU-VING  
- 5107049 -  
**CHARPENTIER  
CONSULTING**  
SAS en liquidation  
au capital social de 1.000 euros  
32 rue Bellevue

- 5107079 -  
**RELOOKING FEMIEST  
FORMATION**  
SASU au capital de 1.000 euros  
4 rue Marconi  
Centre d'Affaires Cascom  
57075 METZ CEDEX 3  
859 219 882 RCS METZ

D'une DAU du 31/03/2019, il a été dé-  
cidé de la dissolution anticipée de la So-  
ciété à compter du 31/03/2019 et sa mise  
en liquidation.  
A été nommé Liquidateur Peggy POL-  
THAIN, 5 rue de la Montagne - Bâtiment 5  
Porte 4, 57500 SAINT-AVOLD.  
Le siège de la liquidation est fixé 4 rue  
Marconi - Centre d'Affaires Cascom,  
57075 METZ CEDEX 3.  
Mention au RCS de METZ.

### RELOOKING FEMIEST FORMATION

SASU au capital de 1.000 euros  
4 rue Marconi  
Centre d'Affaires Cascom  
57075 METZ CEDEX 3  
859 219 882 RCS METZ

Par décision du 31/03/2019, l'associé  
unique, statuant au vu du rapport du Li-  
quidateur a approuvé les comptes de li-  
quidation, donne quitus au Liquidateur et  
la décharge de son mandat ; décidé la ré-  
partition du produit net et de la liquida-  
tion ; prononcé la clôture des opérations  
de liquidation à la date de ce jour.  
Mention au RCS de METZ.

- 5107057 -  
Suivant acte s.s.p. du 20/05/19, **NOU-  
VELLE MEDIANE** (ci-après l'« absorbée »),  
Sarl au capital de 282 980 euros, siège rue  
Pilatre de Rozier 21 Sainte-Agathe 57190  
RCS THIONVILLE, apportée, à titre de li-  
quidation, à **COMPONENTS POUR LA ENO-  
NAUTIQUE ET L'ELECTRONIQUE** (ci-  
après l'« absorbante »), SAS au capital de  
57 890,63 euros, siège rue Pilatre de Ro-  
zier 21 Sainte-Agathe 57190 FLORENGE-  
EN-MONTAGNE, laquelle de son actif (788 211 eu-  
ros) a changé de la totalité de son passif  
(62 273 euros), soit un actif net de 725 938  
euros déterminés sur la base des comptes  
au 31/12/18, toutes opérations effectuées  
par l'absorbée entre le 01/01/19 et le  
19/07/19 sont considérées comme faites  
par l'absorbante. Les AGE de l'absorbée  
et de l'absorbante du 19/07/19 ont ap-  
-

- 5107058 -  
**MONA**  
Société civile  
au capital de 15.000,00 €  
Siège social : 1 place du Marché  
57240 PETITE-ROSELLE  
Siège de liquidation : 6 rue des Bois  
67380 LINGOLSHEIM  
451 326 979 RCS SARREHEIMUNIMES

L'AGE réunie le 31/12/2018 a décidé la  
dissolution anticipée de la Société à comp-  
ter de ce jour et sa mise en liquidation  
amiable sous le régime conventionnel dans  
les conditions prévues par les statuts et  
les délibérations de ladite assemblée.  
Elle a nommé comme liquidateur Ma-  
dame Monique GROSS, demeurant 6 rue  
des Bois 67380 LINGOLSHEIM, pour toute  
la durée de la liquidation, avec les pou-  
voirs les plus étendus tels que déterminés  
par la loi et les statuts pour procéder aux  
opérations de liquidation, réaliser l'actif,  
acquiescer le passif, et la autoriser à con-  
troller les affaires en cours et à en enga-  
ger de nouvelles pour les besoins de la li-  
quidation.  
Le siège de la liquidation est fixé 6 rue  
des Bois 67380 LINGOLSHEIM. C'est à  
cette adresse que la correspondance de-  
vra être envoyée et que les actes et docu-  
ments concernant la liquidation devront  
être notifiés.  
Les actes et pièces relatifs à la liquida-  
tion seront déposés au RCS de SARRE-  
HEIMUNIMES.

- 5107059 -  
**MONA**  
Société civile  
au capital de 15.000,00 €  
Siège social : 1 place du Marché  
57540 PETITE-ROSELLE  
Siège de liquidation : 6 rue des Bois  
67380 LINGOLSHEIM  
451 326 979 RCS SARREHEIMUNIMES

L'Assemblée Générale réunie le 31 mars  
2019 a approuvé le compte définitif de li-  
quidation, déchargé Madame Monique  
GROSS de son mandat de liquidateur,  
donné à cette dernière quitus de sa ges-  
tion et constaté la clôture de la liquida-  
tion à compter du jour de ladite assemblée.  
Les comptes de liquidation seront dé-  
posés au greffe du RCS de SARREHEI-  
MUNES.

- 5107061 -  
Suivant acte SSP 23 août 2019 consti-  
tution de la SAS : **AUTOBET**

- 5107065 -  
**AUDIT REVISION  
CONSEIL LECLUYER -  
ARCOL**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 euros  
Siège social : 19 Bis rue de Metz  
57140 SAULNY

### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature  
privée en date à SAULNY du 27 août 2019,  
il a été constituée une société présentant  
les caractéristiques suivantes :  
Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : Audit Révision Conseil  
Lecluyer - ARCOL  
Siège : 19 Bis rue de Metz  
57140 SAULNY

Durée : 99 ans à compter de son immat-  
riculation au Registre du commerce et  
des sociétés.  
Capital : 1.000 euros  
Objet : la fourniture de tous types de  
présentations de services, exploitations et ins-  
truments entraprésés, exploitations et ins-  
truments de la coopération en général quel  
quels soit leur forme ainsi que leurs filiales  
éventuellement. A titre d'exemple, sans  
que cette liste ne soit limitative ni im-  
pérative, les domaines d'activité dans les-  
quels ces prestations pourront être ven-  
dus sont la coopération agricole, les  
coopératives ouvrières de production, les  
coopératives de consommateurs, les coo-  
pératives de commerçants...

Exercice du droit de vote : Tout asso-  
cié peut participer aux décisions collec-  
tives sur justification de son identité et de  
l'inscription en compte de ses actions au  
jour de la décision collective.  
Sous réserve des dispositions légales,  
chaque associé dispose d'autant de voix  
qu'il possède ou représente d'actions.  
Transmission des actions : La cession  
des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les gessions d'actions à un  
tiers ou au profit d'un associé sont sou-  
mises à l'agrément de la collectivité des  
associés.  
Président : Monsieur Lionel LECLUYER  
démurant 19 Bis rue de Metz  
57140 SAULNY  
La Société sera immatriculée au Re-  
gistre du commerce et des sociétés de  
METZ.  
Pour avis, le Président

- 5107066 -  
**SCI IMMOBILIA**  
Société civile immobilière  
au capital de 100 euros

Vendredi 30 août 2019

Contact : tél. 03 87 34 19 62 mail : [rllegales@republiain-lorrain.fr](mailto:rllegales@republiain-lorrain.fr)

## ANNONCES LÉGALES 21

### T.I de Metz -Registre des Associations AVIS AUX FINS DE PUBLICATION

Il a été inscrit le 19/09/2019 au Registre des Associations, au Volume 178  
Folio n°160, l'association dite KISSANKAR, avec siège à 57000 Metz,  
9 rue Sébastien Leclerc. Les statuts ont été adoptés le 19/07/2019.  
L'association a pour objet : Création artistique ; diffusion de spectacles ;  
et rendre le monde meilleur.  
La direction se compose de : Président(e): Frédéric Fischer demeurant  
9 rue Sébastien Leclerc à Metz ; Secrétaire: Patricia Motta; Trésorier(e):  
Patricia Motta  
Le greffier  
168001100

### Tribunal de Grande Instance de Metz Chambre Commerciale Publicité d'un greffe extérieur

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROMANS SUR ISERE RCS ROMANS 390 439 313

Par jugement en date du 29/07/2019, le Tribunal de commerce de  
ROMANS SUR ISERE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif à  
l'égard de la société P.C.B. - Lotissement Communal Zone Artisanale de  
rue Neuve - 250 Chemin de la Croisée 26680 LA ROCHE-DE-GILUN.  
Liquidateur Judiciaire: Me Nicolas GRANDJEAN 45 Rue Guillaume 26100  
ROMANS-SUR-ISERE  
Date de cessation des paiements : 07/03/2012  
Metz, le 27 août 2019, Le Greffier

166433700

### Tribunal de Grande Instance de Metz Chambre Commerciale Publicité d'un greffe extérieur

### PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

### AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE

### Communauté d'Agglomération de Longwy

Par arrêté préfectoral du 23 juillet 2019, le préfet de Meurthe-et-Moselle  
a nommé l'innovatrice d'ima arrivée habilitée portant sur le Romanco

### Avis publics

### COMMUNE DE LOMMERANGE

### ARRÊTE DE MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU PROJET DE REVISION DE CARTE COMMUNALE

Par arrêté n°2019-06 du 27 août 2019,  
Le Maire de Lommerange a ordonné l'ouverture d'une enquête publique  
sur le projet de révision de la carte communale.  
A cet effet,  
M. Jean Michel THIRIET, domicilié 15, rue Joffre, 57300 Hagondange,  
Ingénieur retraité, a été désigné, comme commissaire-enquêteur par la  
présidente du Tribunal administratif de Strasbourg.  
L'enquête se déroulera en mairie du **vendredi 20 septembre 2019 au  
samedi 19 octobre 2019** aux jours et heures d'ouverture.  
Le commissaire-enquêteur y recevra les personnes intéressées aux dates  
suivantes :  
Vendredi 20 septembre 2019 de 9 h à 12 h  
Samedi 12 octobre 2019 de 9 h à 12 h  
Samedi 19 octobre 2019 de 9 h à 12 h  
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de la carte  
communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé  
en Mairie.  
Elles peuvent également être adressées par écrit à l'adresse suivante :  
Mairie de Lommerange, 14, rue du Maréchal Joffre, 57650  
LOMMERANGE.  
Le maire, René André

166390200

Le commissaire-enquêteur dispose d'un délai de trente jours à compter  
de la date de clôture de l'enquête pour remettre au préfet de  
Meurthe-et-Moselle son rapport d'enquête et ses conclusions motivées.  
A l'issue de la procédure d'instruction, et après consultation éventuelle  
du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires  
et Technologiques (CODERST), le préfet de Meurthe-et-Moselle est  
susceptible d'accorder ou de refuser la demande d'autorisation  
environnementale portant sur le plan d'épandage des boues de la station  
d'épuration de la Communauté d'Agglomération de Longwy.  
Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le public  
commissaire-enquêteur selon les modalités suivantes :  
- aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies de  
Longwy, Cosnes-et-Romain, Villers-la-Montagne, Montigny-sur-Chiers,  
Beauvillain et du siège de la Communauté d'Agglomération de Longwy ;  
- à la préfecture de Meurthe-et-Moselle (1 rue Préfet Claude Ertigac  
Bureau des procédures environnementales) ;  
- sur le site Internet de la préfecture de Meurthe-et-Moselle :  
[www.meurthe-et-moselle.gouv.fr](http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr)

163672600

### Vie des sociétés

30 Mars 2018